

POUR ALLER PLUS LOIN

Les interventions paysagères en franges urbaines ont des impacts positifs sur la biodiversité. Les conseils ci-après permettent de compléter les grands principes d'intervention en franges urbaines.

Favoriser la biodiversité

Lors de la création d'un nouveau quartier, il convient de planter exclusivement des espèces indigènes, notamment lorsque des éléments végétaux existants sont amenés à disparaître.

- Penser à la saison d'intervention, éviter les périodes de nidification.
- En fonction de la localisation, il peut être pertinent de proposer la pose de nichoirs (hirondelles et martinets) et de réserver des zones non asphaltées pour l'alimentation de ces espèces.

Le Parc propose des conseils pratiques pour plus de biodiversité en milieu bâti. Huit fiches sont à disposition à l'adresse www.parcchasseral.ch/natureauvillage

Gestion différenciée des espaces verts

La gestion différenciée est une méthode d'entretien des espaces verts dont le but est d'enrichir la biodiversité localement en privilégiant une approche écologique. Il convient d'adapter le mode de gestion à chaque espace en prenant en compte sa vocation, sa fréquentation et sa situation. Plusieurs principes peuvent être mis en œuvre:

- choisir des végétaux adaptés au milieu (sol, environnement, climat),
- privilégier des végétaux indigènes,
- limiter les traitements phytosanitaires,
- favoriser le compostage sur place après la fauche ou la taille.

Un éclairage intelligemment conçu

L'extinction de l'éclairage extérieur peut être conçue grâce à des systèmes de détection de présence le long des axes de passage. Il est souhaitable d'opter pour des luminaires dirigeant la lumière vers le sol afin d'éviter d'inonder les zones naturelles et agricoles environnantes avec une lumière dispersante. Les lampes «boules» et les éclairages de façades devraient ainsi être bannis.

FRANGES URBAINES

3. QUARTIERS D'HABITATION



Val-de-Ruz

Cette fiche fait partie d'un dossier à l'usage des architectes, paysagistes, aménageurs, maîtres d'ouvrage ou de toute personne active dans le domaine de l'aménagement du territoire.



Les quartiers d'habitation (zone de faible et moyenne densité) ont un impact visuel fort sur le paysage. L'intégration des quartiers d'habitation (nouvelles constructions ou extension) doit se comprendre à plusieurs échelles, du bâtiment considéré individuellement jusqu'au village en passant par le quartier. La présente fiche concerne toutes les typologies de zones d'habitation.

Conception:  

Ce dossier a été réalisé avec le soutien du groupe de suivi du projet franges urbaines (Coopérative de la Bor, Pro Evologia, Canton de Neuchâtel/SAGR, Canton de Neuchâtel/SFFN, Rollier Paysage, L'Azuré, Association Ecoréseau et Paysage du Val-de-Ruz, Rétropomme) ainsi que celui de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage.

DÉFINITION

Les quartiers d'habitation sont destinés, comme leur nom l'indique, à la construction d'habitations, de villas individuelles ou mitoyennes ou encore de petits immeubles. Ils peuvent se développer dans le tissu bâti existant ou en bordure des villages. Ce type de zone est toujours soumis au règlement des constructions de la commune. Celui-ci précise par exemple la hauteur maximale des constructions, le taux d'occupation du sol et le taux d'espaces verts à prévoir.



LES GRANDS PRINCIPES

Cinq principes fondamentaux sont à respecter lors de l'aménagement des abords des quartiers d'habitation:

1 Lier le nouveau quartier à son environnement urbain et patrimonial

- Prendre en compte la morphologie du tissu urbain, en particulier les continuités visuelles et architecturales, en évitant de placer des bâtiments dans les zones offrant des perspectives sur le paysage alentour.
- Mettre en valeur les éléments bâtis préexistants (fontaines, fours à pain, greniers) ainsi que les éléments structurants tels que les murs.
- Renforcer les liaisons et les continuités visuelles entre le village et les nouvelles zones de constructions afin d'éviter d'isoler le nouveau quartier.
- Positionner les nouveaux bâtiments en retrait de la limite avec la zone agricole afin de créer une transition plus douce.

2 Respecter la topographie du lieu

- S'adapter à la pente du terrain en limitant les mouvements de terre pour les constructions comme pour les voiries.
- Éviter dans la mesure du possible les pentes de remblais.
- Rechercher des tracés proches des courbes de niveaux.
- Éviter les longs accès dans le sens de la plus grande pente.
- Proscrire les enrochements ainsi que les jardins de pierres, et privilégier le remodelage du terrain pour faciliter l'intégration du projet.

3 Penser le paysage du quartier en amont du projet

- Préserver le patrimoine végétal préexistant (bois, bosquets, arbres isolés, haies) afin d'assurer une relation immédiate avec le site et ses alentours.
- Le cas échéant, aménager la nouvelle zone avec une végétalisation s'inspirant des éléments locaux: arbres fruitiers ou vergers le cas échéant, prairies fleuries, haies, etc. La réutilisation de la trame végétale préexistante, outre sa qualité paysagère et sa participation à une composition urbaine du nouveau quartier, a souvent un rapport qualité-prix intéressant.
- Penser à intégrer les équipements divers (locaux poubelles, etc.) par des mesures paysagères de qualité, notamment en choisissant des essences d'arbres ou d'arbustes de taille suffisante pour gommer la présence de ces équipements.
- Prévoir la plantation d'arbres de haute futaie.
- Privilégier l'aménagement de petits étangs et le cas échéant, le maintien des milieux humides (ruisseaux, sources...).

4 Adapter les clôtures et espaces communs au contexte local

- Prévoir des espaces communs. Ils doivent être pensés comme les principales composantes paysagères du quartier (exemple: un terrain central planté d'alignements d'arbres et de mobilier urbain – banc, table – permet des usages polyvalents).
- Adapter les clôtures au contexte environnant (murs dans le prolongement des murs existants, haies vives, jardins, etc.). Si un grillage est nécessaire, le placer en retrait, derrière la première ligne d'arbustes de la haie. Les clôtures constituent la première image du quartier.

5 Travailler la voirie

- Hiérarchiser les voiries en limitant la largeur des voies, en reprenant la morphologie et les caractéristiques de la structure urbaine environnante.
- Privilégier les rues en réseau plutôt que les impasses qui nécessitent des petites places de retournement. Ces dernières prennent beaucoup d'espace et peuvent parfois empêcher des aménagements ultérieurs.

ENJEUX

Plusieurs enjeux sont liés au développement de quartiers d'habitation.

- **La préservation du caractère du village:** les quartiers d'habitation ne sont pas des objets isolés, ils doivent être considérés comme un élément de développement d'un village s'inscrivant dans un tissu urbain et un patrimoine bâti préexistant.
- **L'intégration dans le paysage local:** les zones de villas, souvent situées à la périphérie des villages, prennent fréquemment la place de structures paysagères traditionnelles comme les vergers. Leur intégration dans le tissu paysager local reste central pour permettre une composition urbaine de qualité.